

PROGRAMME « AGRICULTEURS POUR LE SOLEIL »

A LA RENCONTRE DE CES PAYSANS QUI FONT LE CHOIX D'UNE PRODUCTION « PARALLÈLE »

Max Meyer, une locomotive pour le solaire paysan



Max Meyer s'engage depuis de nombreuses années pour la promotion du « solaire ». Directeur de différentes associations de professionnels du bâtiment durant 18 ans de l'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (Suissetec puis SSIV devenue en 2003 Suissetec), le Zurichois avait été l'un des fondateurs du Prix Solaire Suisse en 1991. À la retraite depuis 2003, il est aujourd'hui responsable du projet « Solarbauern » (paysans solaires) pour la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES), une plateforme d'information pour les exploitants agricoles soucieux de l'énergie. Une mission que le Lauréat du Prix Solaire Suisse 2011, catégorie « Personnalités », mène tambour battant !

Infos complémentaires :

Concurrence des produits importés, pression sur les prix, contingentement, difficulté à trouver de la main d'œuvre... Le quotidien des paysans suisses n'est pas de tout repos. Dans ce contexte et dans celui du récent essor des énergies renouvelables cumulé à la chute de l'euro, la production d'électricité solaire s'affiche comme une alternative de plus en plus séduisante. Le programme « Agriculteurs pour le soleil », lancé par la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES), propose pour s'en convaincre une journée in situ chez Alain Martin, agriculteur à Assens et récent exploitant de 350m² de tuiles solaires.

Alain Martin, agriculteur à Assens, possédait jusqu'à aujourd'hui une quarantaine de vaches, autant de poules, 3 porcs, 4 ânes et 18 hectares de surface agricole affectés à diverses productions (blé, orge, colza, tournesol, maïs, prairie et verger privé). Depuis quelques mois, 350m² de tuiles solaires ont fait leur entrée dans la vie de la ferme. Une surface qui devrait lui permettre de produire 50 000kW/h par année, soit la consommation d'environ 15 ménages, et surtout... de mettre du beurre dans les épinards ! Car cette production « parallèle » devrait être financée dans les 12-15 ans grâce notamment à la rétribution à prix coûtant (RPC) de Swissgrid, une subvention allouée par la Confédération aux producteurs d'énergies renouvelables, un montant qui s'ajoute au prix d'achat standard offert par les distributeurs et qui est garanti par des contrats de 25 ans.

« L'installation est faite de tuiles solaires, explique Pascal Affolter, directeur associé de l'entreprise lausannoise Solstis SA, qui a exécuté les travaux. Il s'agit d'un système totalement intégré, ce qui signifie que les tuiles assurent à la fois la couverture, l'étanchéité, et la production d'électricité. »

« à l'heure où la cote du nucléaire s'effondre, où le politique envisage la voie du solaire, où le prix des modules solaires a chuté de 40% en cinq ans, et où l'avenir des agriculteurs est incertain, l'énergie photovoltaïque se présente comme une alternative très intéressante, explique Max Meyer, gestionnaire pour la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES) du projet « Agriculteurs pour le soleil ». Il ne s'agit pas simplement de promouvoir un geste environnemental ou citoyen. La pression sur le secteur agricole aujourd'hui est telle que les professionnels sont forcés de trouver des revenus supplémentaires. » Autre argument de poids : les crédits spéciaux accordés aux paysans pour leurs investissements, un taux de 0% sur la moitié du montant.

Ainsi, afin de présenter au monde agricole les opportunités offertes par l'énergie solaire, la SSES organise

LE SAMEDI 1ER OCTOBRE 2011, DE 13 À 16 HEURES UNE VISITE DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE LA FERME DE M. ALAIN MARTIN, À ASSENS (VD)

Au cœur de la démarche : offrir aux agriculteurs tous les éléments, théoriques et de terrain, pour leur permettre de se faire leur propre opinion. Le programme annonce ainsi, après les salutations d'usage, une alternance dynamique de personnalités officielles et de professionnels. (Voir programme annexé).

JOURNÉE SOLAIRE POUR LES AGRICULTEURS / 1^{ER} OCTOBRE 2011 FERME DE M. ALAIN MARTIN, CHEMIN DE CORJON 7, 1042 ASSENS / VD



Alexandra Cropt

13h

Entreprises solaires à disposition des participants (tables, documentation)

13h30

Présentation du programme «Agriculteurs pour le soleil», M. Max Meyer

13h45

«Pourquoi investir dans la technique du soleil?» M. Alain Martin, agriculteur

14h

Visite et présentation de l'installation photovoltaïque, M. Pascal Affolter, Solstis SA, Lausanne

14h30

La politique de l'Union Suisse des paysans concernant les énergies renouvelables, par Mme Alexandra Cropt, secrétaire de l'USP

15h

Infrastructure énergétique basée sur les énergies renouvelables, aspects politiques et économiques, par M. Roger Nordmann, conseiller national vaudois socialiste

15h30

Département de l'environnement du Canton de Vaud (intervenant à définir)

15h45

Questions

16h

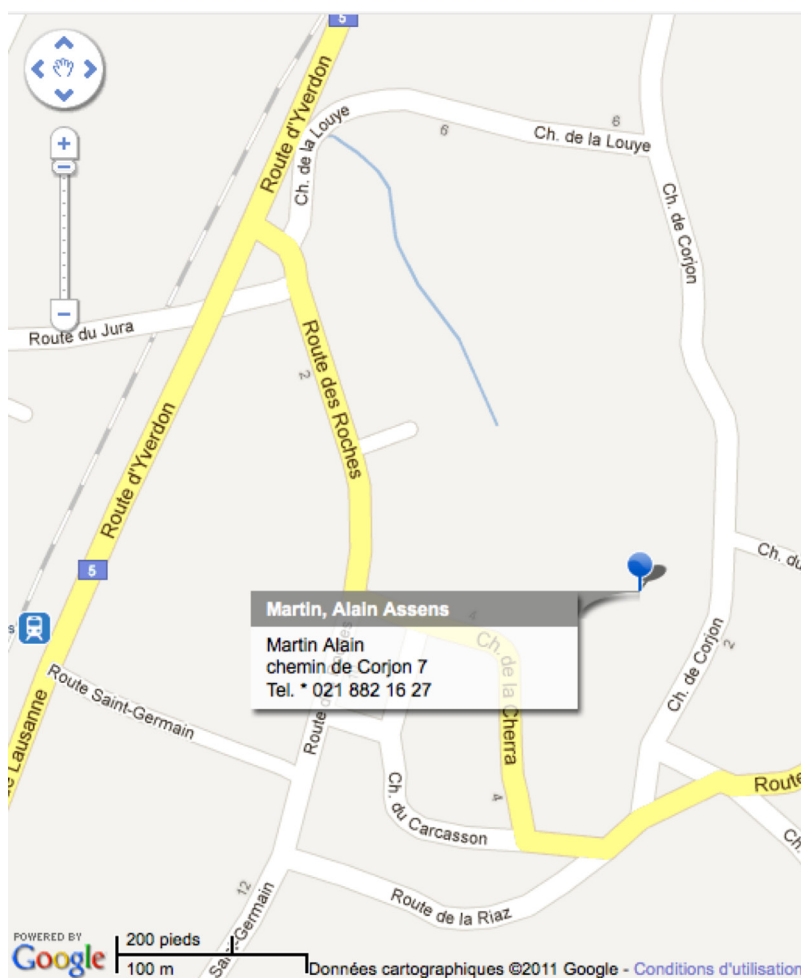
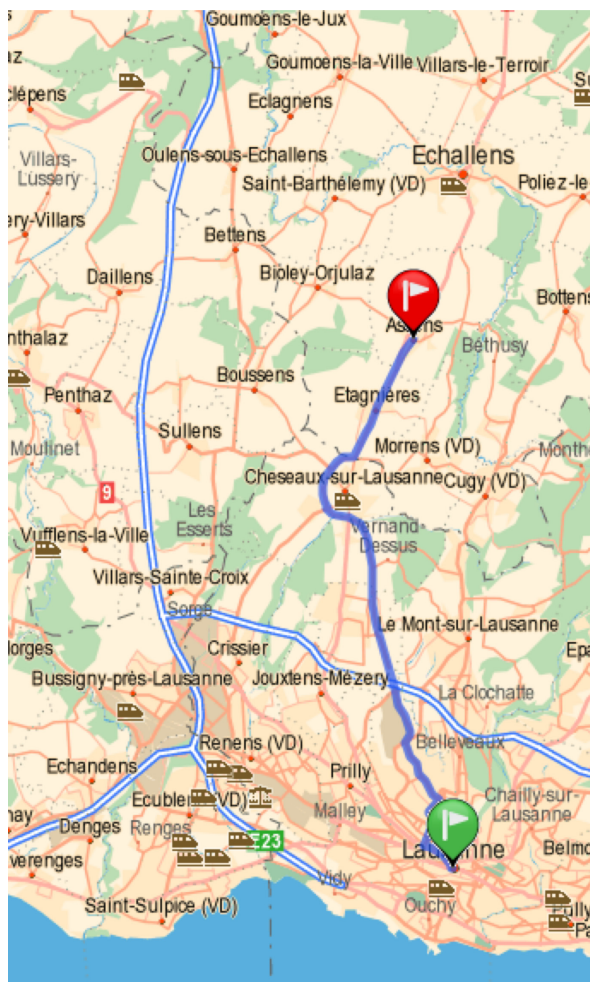
Apéritif



Roger Nordmann



PLAN D'ACCÈS À LA FERME DE M. ALAIN MARTIN 1042 ASSENS (CH. DE CORJON 7)



Prendre la sortie d'autoroute Lausanne-Blécherette / Echallens, puis la direction de Cheseaux-sur-Lausanne